



Résultats 2025

Tous les objectifs ont été atteints

Retour à la croissance au 4^{ème} trimestre

- Retour à la croissance organique du chiffre d'affaires au 4^{ème} trimestre (+1,8 %)
- Chiffre d'affaires annuel de 5 648,0 M€, en contraction de 2,2 % par rapport à 2024 et de 2,2 % en organique¹ (guidance : « -2,5 % à +0,5 % »)
- Marge opérationnelle d'activité : 9,5 % vs. 9,8 % en 2024 (guidance : « 9,3 % à 9,8 % »)
- Résultat net part du Groupe en augmentation de 18,3 % à 296,8 M€, représentant 5,3 % du chiffre d'affaires (4,3 % en 2024)
- Bénéfice de base par action en hausse de 22,2 % à 15,23 €
- Flux net de trésorerie disponible de 340,9 M€, représentant 6,0 % du chiffre d'affaires (guidance « 5 % à 7 % »)
- Dividende au titre de l'exercice 2025 proposé à 5,30 € par action (2024 : 4,65 €)

Les objectifs sont atteints, cela prouve que les salariés ont été compétents et performants. C'est un succès collectif confisqué par une minorité.

Et pourtant les salariés sont très déçus des augmentations 2026 : seulement 25 % des effectifs ont été augmentés, alors que beaucoup ont été performants.

Pendant ce temps, le salaire du nouveau Directeur Général est deux fois supérieur à celui de son prédécesseur.

De nombreux salariés, pourtant reconnus pour leur performance et leur engagement, se sont vu refuser toute revalorisation.

Le motif invoqué ? L'absence de certaines certifications.

AVENIR dénoncent cette méthode qui consiste à chercher des prétextes administratifs pour ne pas récompenser le travail réel et les résultats obtenus. On ne peut pas demander aux salariés d'être les auteurs de la réussite et les spectateurs des récompenses.



Suite aux annonces (CRH) de la Direction, le constat est amer : de nombreux salariés ayant atteint leurs objectifs n'ont reçu aucune augmentation.

AVENIR dénonce:

✓ **Une injustice flagrante** : Une enveloppe salariale 2026 revue à la baisse sans aucune justification, malgré d'excellents résultats financiers. Nous l'avions d'ailleurs anticipé et dénoncé lors des NAO de décembre.

✓ **Un poids, deux mesures** : Pendant que les salaires stagnent, la direction propose d'augmenter les dividendes des actionnaires !

Face à cette situation inacceptable, les élus **AVENIR** ont exigé de la Direction qu'elle fournisse un bilan détaillé des augmentations attribuées pour 2026.

AVENIR ne peut tolérer une politique salariale qui ampute votre pouvoir d'achat pour récompenser uniquement les actionnaires.



Rachid TOULOU	élu CSEE, DS	06 73 77 60 60
Ilham TOFFOLLETTI	élue CSEE, DSC Adj. de l' UES	06 38 27 26 61
Jean François HEYWOOD	élu CSEE, DS	06 32 88 56 77
Michel MARIUS	RS CSEE, RP	06 15 32 47 30
Anselme DELEST	élu CSEE	06 47 91 04 67
Michel SILLY	élu CSEE	06 48 14 95 82
Josiane BOUZAI	élue CSEE	01 85 32 56 69
Francis ADABUNU	DS	06 43 81 99 90
Vincent LAPORTE	DS	06 12 71 24 49
Djaidid OUSSINI	RP	07 62 88 44 41
Allal TAHRI	RP	06 20 87 07 29
Joseph RAAD	DSC de l'UES	06 72 28 96 03